

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALES

3-4 , Place du Temple – 30100 – ALES – Tél 04 66 55 65 66 – Fax 04 66 78 91 76

www.lescevennesrallye.com



Photo : Ludovic Trochard

40^e RALLYE NATIONAL DU GARD

14 et 15 Mai 2011

COUPE DE FRANCE 1ere Division – Coeff 4

REGLEMENT PARTICULIER

Programme du RALLYE

- Lundi 4 avril 2011** - Parution du présent Règlement
- Mardi 5 avril 2011** - Ouverture des Engagements à la parution de règlement
- Lundi 2 mai 2011** - Clôture des Engagements
- Dimanche 8 mai 2011** - Parution du Carnet d'itinéraire
- Reconnaissances autorisées 9h – 12h et 14h à 18h
- Vendredi 13 mai 2011** - Reconnaissances autorisées 9h – 12h et 14h à 18h
- Vérification des documents et des voitures 18 h à 20h30
- Samedi 14 mai 2011** - Vérification des documents et des voitures 8h à 11h
- Première Réunion des Commissaires Sportifs 11h
- Publication des Equipages admis au départ et ordre de départ de la 1ere Etape 12h
- Départ du Rallye 13h
- Arrivée de la 1ere Etape 18h35
- Publication résultats 1ere Etape et ordre de départ de la 2° Etape 21h00
- Dimanche 15 mai 2011** - Départ de la 2° Etape 8h00
- Arrivée Finale du Rallye 16h11
- Vérifications finales 16h26
- Publication des Résultats
- 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent
- Remise des Prix - à la fin du délai de réclamation

Art. 1P – ORGANISATION

Définition :

L'Association Sportive Automobile d'Alès dont le Siège est à Alès – 3-4, Place du Temple organise en qualité d'organisateur administratif et technique, les 14 et 15 mai 2011, en collaboration avec les Municipalités de Bessèges, Branoux-Les Taillades et Gagnières, une épreuve automobile dénommée :

40° RALLYE NATIONAL du GARD

Le présent Règlement a été approuvé par la Fédération Française du Sport Automobile avec le Permis d'organisation N° 93 en date du 22 Mars 2011

Comité d'Organisation

Le Comité d'organisation du Rallye du Gard est composé des personnes suivantes :

Président : Samuel TEISSIER, Président de l'ASA d'Alès

Président Délégué : Lori TOSI

Membres : Mmes Rachel ANDRE, Nathalie CHANTAGREL, Mary Jane TOSI, Renée RIBARD, Mrs Nicolas BALDIT, Jean-Paul CHANTAGREL, Ernest et Lionel DI BERARDINO, Julien LABATUT, Mathieu LANEZ, Guillaume LEPICIER, Jean-François MAURIN, Eric MICHON, Jacques RIBARD, Frédéric SOBREVIA, Yannick TRIBES

et les mémoires de Claude SOUMADIEU et Paul MASSY

| | |
|--|--|
| Secrétariat du Rallye : Alès | Siège de l'ASA d'ALES – 3-4, Pace du Temple – 30100 – Tél 0 466 556 566 - Fax 0 466 789 176 |
|--|--|

1-1P – OFFICIELS

Observateur FFSA

| | | |
|-----------------------------|---|--|
| Président du Collège des CS | Daniel WACHORU | Licence |
| Membres | Philippe VANESS Pierre CHARDOUNAUD | |
| Secrétaire du Collège | Martine VINCENT | 0801 - 44420 |
| Directeur de Course | Claude MARY | |
| Adjoints | Patrick BOUTEILLER Carmen CORIA | 0804 - 08747 |
| Délégués aux E S | Michel CAMMAN Sébastien PIC Jean-Paul CHANTAGREL | 0805 - 55085 0801 – 04370 |
| Délégués aux Parcs | | |
| Regroupement | Thierry LE FOLL | |
| Assistance | Ernest DI BERARDINO | |
| Mise en place des moyens | Samuel TEISSIER | 0801 - |
| Médecin Chef | X | |
| Commissaires Techniques | Jean-Michel OTTAVI David FOURTE Jean-Pierre ROLLAND Pierre CAMPANA Michel MOLINES | 0807 - 01534 0801 - 18310 0805 - 2694 |
| Relations concurrents | Gérard DURAND Claude CHARDOUNAUD Joël MARAINE Sophie ARGELES | 0803 - 09502 0811 - 13816 0803 – 03154 |
| Juges de fait | Guy MALLEMANCHE Georges SALVADOU | |
| Relations avec la presse | Jacques RIBARD | 0801 - 02812 |
| Responsable Classements | Georges O'CONNEL | |

1-2P – ELIGIBILITE

Le 40^e RALLYE NATIONAL du GARD compte pour la Coupe de France des Rallyes 1ere Div. Coef. 4, le Championnat des Rallyes du Comité Régional Languedoc-Roussillon et le Challenge de l'ASA d'ALES – IMS Hélicoptère – CEVENNES-DECHETS – POLEMECASPORT - MIDI LIBRE et le Pirelli Trophy Challenge.

1-3P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec l'accusé réception de leur engagement une convocation pour les vérifications qui auront lieu vendredi 13 mai et samedi 14 mai 2011 à BESSEGES – Place de la Mairie (voir Programme). Les vérifications finales éventuelles seront effectuées à BESSEGES – Garage ou lieu à préciser - (Prix MO : 45 E TTC).

Art. 2P – ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard FFSA

Art 3P – CONCURRENTS et PILOTES

3-1P – DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3-1.5P - Tout concurrent qui désire participer au 40^{ème} RALLYE NATIONAL du GARD doit adresser au secrétariat du Rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le : **Lundi 2 mai 2011 – 24h** (cachet de la poste faisant foi)

3-1-10P - Le nombre d'engagés maximum est fixé à 140.

3-1.11-1P – Les droits d'engagement sont fixés à

- a) avec la Publicité facultative de l'organisateur : **550 €** (20€ de réduction par membre d'équipage licencié de l'ASA d'ALES)
- b) sans la Publicité facultative de l'organisateur : **1100 €**
- c) le Rallye du Gard compte pour un Challenge en collaboration avec le Rallye de Lozère et les concurrents qui s'inscrivent à ce challenge bénéficient de conditions très avantageuses (voir détail sur le site de l'ASA d'ALES (asa.ales30@Yahoo.fr))

3-1-12P - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (chèque à l'ordre de l'ASA d'ALES).

3-3P – ORDRE DES DEPARTS

Conforme au Règlement Standard FFSA

Le départ de la 2^e Etape se fera dans l'ordre du classement à l'issue de la 1ere Etape.

Art. 4P – VOITURES et EQUIPEMENTS

4-1P - Voitures autorisées Conforme au Règlement Standard FFSA

4-2P - Réglementation de l'utilisation des pneumatiques Conforme au Règl Standard FFSA

4-3.P - ASSISTANCE Les Parcs d'assistance autorisés seront situés à :

- Branoux Les Taillades pour la 1ere Etape
- Bessèges pour la 2^e Etape

Art. 5P – PUBLICITE

Les Publicités de l'organisateur seront publiées ultérieurement par Additif

Art. 6P – SITES et INFRASTURES

6-1P - DESCRIPTION

Le Rallye National du Gard représente un parcours de **362 km** en 2 étapes – 5 sections
Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **137,5 km** :

| | | | | | | |
|--------------------------|---------------|-----------|---|---|---|---------|
| Les Epreuves spéciales : | N° 1 – 3 | : 13,5 km | x | 2 | = | 27,0 km |
| | N° 2 - 4 | : 9,5 km | x | 2 | = | 19,0 km |
| | N° 5 – 7 – 9 | : 9,0 km | x | 3 | = | 27,0 km |
| | N° 6 – 8 – 10 | : 21.5 km | x | 3 | = | 64.5 km |

6-2P - RECONNAISSANCES

Conforme au Règlement Standard FFSA - 3 passages maximum, contrôle au départ des ES (pour les dates et heures voir Programme).

6-3P - CARNET DE CONTROLE

Conforme au Règlement Standard FFSA

6.4.2P – CIRCULATION

Le carnet d'infraction devra obligatoirement être restitué sous peine d'exclusion

Art. 7P – DEROULEMENT de l'EPREUVE

Conforme au Règlement standard FFSA

Art. 8P – PENALITES – RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au Règlement standard FFSA

Art. 9P - CLASSEMENTS

Conforme au Règlement standard FFSA

Art. 10P – PRIX et COUPES

SCRATCH

1^{er} engagement x 2 2^e engagement 3^e ½ engagement

GROUPES (Prix réduits de 50% si moins de 5 partants)

1^{er} engagement 2^e ½ engagement 3^e 1/3 engagement

CLASSES (Prix réduits de 50% si moins de 5 partants)

5 à 10 partants 1^{er} engagt 2^e ½ engagt 3^e 1/3 engagt

+ de 10 partants 1^{er} engagt 2^e ½ engagt 3^e 1/3 engagt 4^e ¼ engagt

Les Prix Groupes et Classes ne sont pas cumulables

En outre les équipages qui recevront un prix se verront également remettre une coupe par membre d'équipage. Deux commissaires seront également récompensés.

Dans le cas où il y aurait moins de 100 partants, les prix seront minorés de 10% (sauf 1^{er} de classe).

La Remise des Prix se déroulera le dimanche 15 mai 2011 aux environs de 18h00 Place de la Révolution (Supermarché Carrefour Market). En cas de mauvais temps elle aura lieu au Foyer Culturel à Bessèges.

L'ASA d'ALES remercie sincèrement les Municipalités de :
ALES – BRANOUX – BESSEGES – GAGNIERES
Ainsi que **LES SALLES DU GARDON – SOUSTELLE – LAMELOUZE**
BORDEZAC – BANNE - MALBOSC – AUJAC – PONTEILS - CONCOULES
pour leur participation et leur aide précieuse dans cette organisation

RECONNAISSANCES

IMPORTANT

Les RECONNAISSANCES sont STRICTEMENT REGLEMENTEES

Tout équipage en infraction pourra se voir refuser le départ. Les droits d'engagement ne seront en aucun cas restitués.

Le nombre maximum de passage en reconnaissance est fixé à 3. Il est interdit d'emprunter les spéciales en contre sens.

Voitures de série et pneus de série homologués route. Autocollant avec mention RECONNAISSANCE et Numéro d'ordre. Les casques et les écouteurs sont interdits.

Le Carnet de bord sera remis le Dimanche 9 mai à Bessèges

RECONNAISSANCES AUTORISEES suivant le PROGRAMME



www.lescevennesrallyes.com